

Rapport d'activité



Fédération
de l'Isère

Assemblée Générale, le 29 avril 2021 en visio



Sommaire



Rapport Moral

- 1 / La vie du réseau p 4
- 2 / Des partenariats consolidés p 5
- 3 / Une vie interne stabilisée et renforcée p 5
- 4 / Gouvernance au sein de la FCSI : chantier ouvert p 5



Rapport d'activité

- 1 / La fédération en mouvement p 6
- 2 / Fédérer le réseau adhérent p 8
- 3 / Animer et accompagner p 11
- 4 / Consolider nos partenariats p 15
- 5 / Apporter notre contribution au fédéralisme p 16



Rapport Financier

- 1 / Compte de résultat 2020 p 18
- 2 / Bilan simplifié p 20
- 3 / Budget prévisionnel 2021 p 21



Rapport d'Orientation

- 1 / Continuer à accompagner et s'adapter p22
- 2 / Renforcer les partenariats dans le territoire p 22
- 3 / Contribuer au réseau fédéral p 23
- 4 / Accompagner les mutations de l'environnement p 23
- 5 / Repenser la Fédération, un démarrage p 23



Rapport Moral

Cette année 2020, déjà bien terminée, a été une année de rupture, d'adaptation, de questionnements dans un contexte de crise inédit. Notre action a été guidée par une volonté d'« adaptation » mais aussi de « maintien » des projets lancés avec des enjeux qui nous tenaient à cœur.

La vie du réseau

Réagir et agir : la force du réseau

La crise sanitaire qui a démarré au printemps 2020 a, comme pour tout le monde, bouleversé nos équilibres quotidiens. Quelques mots pour décrire ce que nous avons vécu en tant que fédération :

- ◆ « **Chance** » : les professionnelles de la fédération ont su et surtout pu, malgré leurs contraintes personnelles, réagir très rapidement dans leurs organisations, limitant leur absence au minimum. Cette organisation a permis de pouvoir réagir, proposer, tester, notamment entre mars et juin 2020.
- ◆ « **Tester et agir** » : dès le départ, une appropriation de la visioconférence pour lancer des espaces d'échanges et de rencontres
- ◆ « **Force du réseau** » : cette crise a révélé la force du réseau à tous les échelons. L'articulation des différentes fédérations départementale, régionale, nationale, s'est renforcée et c'est un véritable maillage d'échanges qui a pu s'établir renforçant une compréhension collective des enjeux pour que les centres sociaux et EVS trouvent une place dans ce que nous vivons.
- ◆ « **Maintenir, reporter** » : nous avons pu maintenir un certain nombre d'actions en lien avec les enjeux forts de cette année 2020 : renouvellement du Conseil d'Administration, lancer le projet expérimental sur le territoire d'EBER (Entre Bièvre et Rhône), suivre les centres dans leur quotidien au-delà de la crise .
- ◆ « **Quelques déceptions** » : nous avons reporté 2 fois la journée fédérale autour du développement durable, tout était prêt. Nous espérons pouvoir la mettre en place en cette fin d'année 2021. Le Congrès de Pau organisé par la FCSF a été annulé. 6 administrateurs de la FCSI s'étaient mobilisés pour réfléchir autour des questions de « Justice sociale et Démocratie ».

Les entrées et sorties du réseau

Le nombre d'adhérents au sein de la fédération est en constante évolution, même s'il peut varier en fonction de ce que peuvent vivre les centres. Cette année, la FCSF (Fédération des Centres sociaux de France) sur proposition de l'Isère, a reconnu :

- ◇ Le centre social de Tignieu-Jamezieu
- ◇ La Maison de Quartier Gabriel Péri à Saint Martin d'Hères

Nous vous souhaitons la bienvenue et que le chemin commencé ensemble puisse se poursuivre à travers de nombreux échanges.

Les questions sociales qui traversent le réseau

La crise sanitaire interroge, mais accentue finalement des phénomènes déjà préexistants. Nous souhaitons pouvoir accompagner ces évolutions. L'année 2020, a permis de concrétiser le lancement d'un projet ambitieux, soutenu par la CAF, dans le nouveau territoire d'EBER (communauté de communes Entre Bièvre et Rhône) où sont présents 5 centres sociaux à gestion associative. Ce projet s'apparente à une expérimentation, afin de conduire une évaluation partagée de l'impact social des 5 centres sociaux dans ce territoire. Il est accompagné de la FONDA (association nationale, experte sur les questions d'impact social à travers l'étude de chaînes de valeur créées) et d'une chargée de mission pour un an. Les objectifs :

- ◇ Faire reconnaître la place de l'AVS (Animation de la Vie Sociale) dans le projet de territoire et démontrer l'utilité territoriale de la présence de 5 centres sociaux.
- ◇ Impliquer les centres sociaux dans le « projet de territoire » d'EBER.

Cette expérimentation donnera lieu à une capitalisation et un retour pour l'ensemble du département, prévu pour 2021.



Des partenariats consolidés

La reconnaissance de la fédération dans son rôle de tête de réseau et d'accompagnement est de plus en plus affirmée par divers partenaires : institutionnels (CAF, DDCS) ou de projet (UDAF, IREPS...).

Nous nous félicitons des bonnes relations instaurées avec la CAF à divers échelons permettant des échanges de qualité pour le suivi des centres et nous ayant permis d'initier le projet expérimental autour de l'impact social (territoire d'EBER). Également, nous la remercions pour son soutien financier renforcé dès l'année 2021 permettant de consolider le poste de délégué adjoint passé à temps plein en 2019.

L'intégration aux différents groupes opérationnels du schéma départemental aux familles, nous a également permis de retrouver une place parmi les différents acteurs du département.

Nous souhaitons continuer à soutenir ces investissements afin de travailler à une véritable politique en faveur des structures de l'animation de la vie sociale. Le chantier est grand, les sollicitations nombreuses et des choix seront à faire par la fédération.

Une vie interne de la fédération stabilisée et renforcée

Depuis le 29 avril 2019, l'équipe professionnelle de la fédération est stabilisée. Nous remercions chaleureusement les salariées pour leur investissement au quotidien.



Nous avons pu accueillir en mai 2020, Marie Beaurepaire, chargée de mission pour un an sur le projet expérimental « impact social et territoire d'EBER ». Un petit bout de temps de travail était prévu pour le réseau, il a été difficile à mettre en place pour l'année 2020. Nous espérons concrétiser cette autre phase de la mission en 2021.

Gouvernance au sein de la FCSI : chantier ouvert

Nous menons depuis 2 ans, un réel travail de réflexion pour faire un bilan de notre gouvernance et vous proposer un espace que nous souhaitons le plus convivial possible, où l'engagement soit le plus simple et le moins lourd possible pour tous et que l'on puisse se dire au bout d'un mandat « j'ai découvert ce qu'est un réseau départemental, je laisse ma place à d'autres ».

En 2020, nous avons pu particulièrement réaliser une petite vidéo pour vous présenter la fédération vu par les administrateurs (n'hésitez pas à la consulter :))

Nous avons décidé de proposer à l'AG 2020, un système de « tirage au sort » de centre pour venir découvrir comme « invité » des Conseils d'Administration pendant l'année. Malheureusement, la période ne nous a pas permis de concrétiser l'expérience, que nous reconduisons pour 2021.

La fédération est un espace qui vit grâce à votre présence et qui prend sens à travers vos réalités de terrain. C'est donc avec vous que nous la construisons et l'animons afin d'être au plus près de vos préoccupations et réflexions. Nous ne souhaitons pas (encore) tirer ensemble les analyses de la crise sanitaire que nous vivons, mais souhaitons plutôt nous projeter vers des thématiques qui nous attendent depuis quelque temps : Développement durable, Démocratie, Justice sociale. Pour cette Assemblée générale, nous prendrons le temps de partager ensemble le sens que nous donnons au Développement durable.



S'engager à la FCSI, vidéo-témoignage de Cathy et José, juillet 2020.

Nous vous souhaitons une très bonne assemblée générale !

I/ La fédération en mouvement



Le projet isérois : consolider, développer et s'adapter

1/ Le projet national, un fil conducteur qui se renouvelle : nouveau congrès, nouvelles réflexions, bientôt les 100 ans !

Adhérer à la FCSI, c'est partager un projet local et national, reposant sur des valeurs partagées qui sont celles de la Démocratie ; la Dignité humaine ; la Solidarité.

Depuis sa création en 1922, la FCSF a organisé 8 congrès. Ce sont des temps non statutaires, sans fréquence précise, où les acteurs bénévoles et salariés du réseau se retrouvent pour imaginer le futur du réseau. Les congrès ont marqué l'histoire du réseau des centres sociaux, accompagnant ses transformations : arrivée de l'agrément animation globale, professionnalisation des équipes, le contrat de projet, la charte fédérale, les pactes de coopérations...

Lors du dernier congrès en 2013, 3300 personnes de notre réseau ont débattu pendant 3 jours des changements de postures et de pratiques associées au Pouvoir d'agir des habitants. Il a donné lieu au projet fédéral « La Fabrique des Possibles » pour la période 2014-2022.

Aujourd'hui le réseau s'interroge, « Démocratie et justice sociale » : 2 thématiques phares pour débattre jusqu'en 2022. Démocratie et éducation populaire ; Tous égaux, mais certains plus que d'autres ; Démocratie et Écologie ; Un nouveau projet est en cours d'élaboration, il prendra fin avec le congrès de 2022, pour les 100 ans de la FCSF.

**POUR
UNE
SOCIÉTÉ
PLUS
JUSTE!**

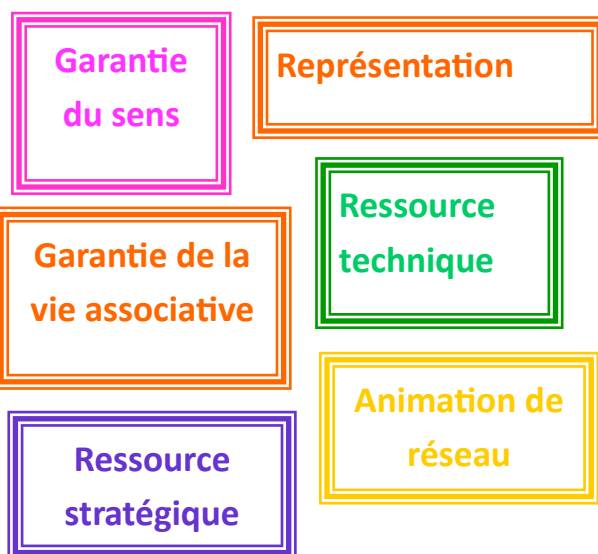


2/ En Isère, rester en phase avec le réseau et assurer les transitions

La FCSI depuis plusieurs années, s'adapte aux périodes d'évolution et de transition tant au sein de la FCSI que dans le réseau en s'appuyant principalement sur ses missions de base, lui permettant de rester au plus près des besoins des centres. Elle s'empare de grandes thématiques annuellement afin de rester en phase avec les réalités des centres :

- Des questions sociales qui influencent la vie des centres : vieillissement, jeunesse, ateliers sociolinguistiques.
- Les évolutions territoriales impactant la place des structures dans leur territoire.
- Et pour cette année, une large adaptation à la crise sanitaire inattendue et déconcertante.

Quels que soient les évènements, la FCSI maintient les **6 fonctions de base** :





Le fonctionnement de la FCSI

1/ Composition des instances suite à l'AG du 24 septembre 2020

Membres actifs

Collège des bénévoles

Colette Bozon, Administratrice du centre social Emile Romanet, Varcès

Véronique Charreton, Présidente du centre social Emile Romanet, Varcès

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Martine Fenoy, Présidente du centre social Au Fil de Lambre, Sonnay

⇒ **Membre du bureau, Co-présidente**

Marie-Christine Bernard, Administratrice du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

Collège des professionnels

Virginie Guiol, Directrice du centre social Maison des Solidarités et des Familles, St Egrève

⇒ **Membre du bureau,**

Stéphanie Renzy, Directrice du centre social Ile du Battoir, Beaurepaire

Bruni Felisi, directeur du centre social les 4 Vents à Saint Romain de Surieu

Collège des institutions

Imen Aloui, Adjointe, mairie St Marcellin

Priscille Moulin, Vice-présidente du CCAS à Saint Egrève

Membres associés

José Mastrodicasa, Collège des associés

⇒ **Membre du bureau, Co-président**

Membres de droit

Pierre-Louis Ferretti, Suppléant Conseil d'Administration, Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère



2/ Vie du CA et du bureau



Le conseil d'administration s'est réuni **12 fois** en 2020 soit 5 CA supplémentaires pour échanger et faire le suivi des adaptations à mener dès le 1^{er} confinement ; mais aussi des CA complémentaires notamment pour la préparation de l'AG du 24 septembre 2020. Cette AG a relevé plusieurs défis puisqu'il fallait adapter le format aux circonstances, ce qui était complètement nouveau ; tout en mobilisant pour renouveler un Conseil d'Administration en évolution.



Les membres du Bureau se sont rencontrés **1 fois par mois** (sauf été) pour gérer en concertation avec les déléguées la vie de la fédération, préparer les réunions de concertation, suivre les dossiers administratifs et financiers. Ils se sont investis dans les temps de travail proposés par l'AURACS et la FCSF.



L'expérimentation du « tirage au sort » n'a pu se concrétiser du fait de la non-disponibilité des centres dans le contexte sanitaire. Nous la relancerons pour cette année 2021.

3/ Des salariées en appui, une équipe renforcée



Déléguée adjointe
Carolina Osorio
(1 ETP)



Déléguée fédérale
Mélanie Caron
(1 ETP)



Assistante fédérale
Valérie Malandre
(0.5 ETP)



Accueil de **Marie Beaurepaire** en tant que chargée de mission « évaluation d'impact social et mutation des territoires ».

II/ Fédérer le réseau adhérent

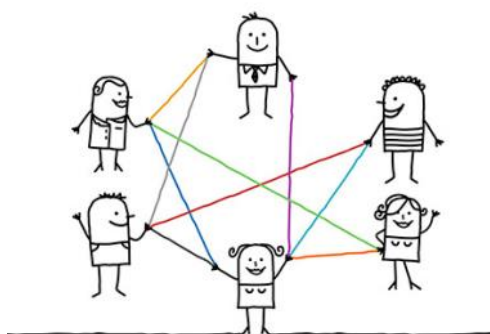
Se fédérer pour faire valoir le sens de nos actions et la place des habitants

Les nouveaux adhérents

Acte volontaire et formel, l'adhésion-reconnaissance est cette rencontre entre une volonté du centre social ou de l'EVS d'intégrer la fédération des centres sociaux parce qu'il se reconnaît dans le projet fédéral départemental et national ; et la reconnaissance de la fédération comme membre du réseau parce que le projet social est compatible avec les valeurs, les ambitions et les manières d'agir portés par la fédération.

→ La FCSI intègre un autre principe, celui de « **partir de là où en sont les gens !** »

La configuration des centres isérois avec une forte proportion de gestion institutionnelle amène la FCSI à intégrer tous les centres à partir du moment où **ils s'engagent avec la FCSI vers un développement de leurs ambitions, mais aussi et surtout de leurs pratiques participatives.**



Les nouveaux membres reconnus nationalement en 2020 :

Centres sociaux :

- ◇ Le CS de Tignieu-Jameyzieu
- ◇ La Maison de Quartier Gabriel Péri à Saint-Martin-d'Hères

**En 2020,
36 membres actifs :
31 Centres sociaux
5 EVS**

Liste des adhérents 2020

Centre socioculturel Ile du Battoir

Gestion associative
Espace François Mitterrand,
Chemin du 4 août 1944
38270 BEAUREPAIRE
Tél : 04 74 79 07 20
centre-ile-battoir@wanadoo.fr

Centre social les Coulmes

Gestion CCAS
10, place des Coulmes
38320 EYBENS
Tél : 04 76 24 90 71
coulmes@ville-eybens.fr

Centre socioculturel de Brignoud

Gestion syndicat intercommunal
12, rue Lamartine
38190 FROGES
Tél : 04 76 71 15 69
accueil@csc-brignoud.fr

Centre socioculturel d'Heyrieux

Gestion associative
8, rue Pasteur
38540 HEYRIEUX
Tél : 04 78 40 06 87
contact@csheyrieux.fr

Centre socioculturel André Malraux

Gestion associative
1, montée des Clares
38560 JARRIE
Tél : 04 76 78 00 10
contact@cscmalraux.org

Centre social Les Sources

Gestion CCAS
30, avenue Henry Gérard
38260 LA CÔTE-SAINT-ANDRE
Tél : 04 74 20 57 10
lessources@lacotesaintandre.fr

MJC-EVS

Gestion associative
Rue Jean Lescure – BP 139
38354 LA TOUR-DU-PIN
Tél : 04 74 97 32 26
mjc.tourdupin@orange.fr

Centre socioculturel Jean Bedet

Gestion associative
5, square E. Richerd
38630 LES AVENIERES
Tél : 04 74 33 73 11
accueil@centresocialjeanbedet.fr

EVS Mixages

Gestion intercommunale
Rue du Docteur Senebier
38710 MENS
Tél : 04 76 34 27 02
accueil.mixages@cdctrieves.fr



**Centre socioculturel
Intercommunal Granjou**
Gestion intercommunale
Chemin des Chambons
38650 **MONESTIER-DE-CLERMONT**
Tél : 04 76 34 28 44
accueil.granjou@cdctrieves.fr

Centre social OVIV
Gestion associative
1410, route des Villages
38150 **VERNIOZ**
Tél : 04 74 54 14 37
accueil@cs-oviv.fr

Espace Socio Culturel Pays de la Pierre
Gestion associative
16 BIS, route de Vassieu
38390 **MONTALIEU-VERCIEU**
Tél : 04 74 88 66 28
mjc.montalieu38@wanadoo.fr

Centre socioculturel Arc en ciel
Gestion municipale
6, rue Louis Leydier
38780 **PONT-EVÊQUE**
Tél : 04 74 16 17 00
contact@csponteveque.org

Centre social de l'Orgère
Gestion municipale
96, rue Sadi Carnot
38140 **RIVES**
Tél : 04 76 91 28 72
secretariat.csmo@ville-de-rives.fr

Centre social du Roussillonnais
Gestion associative
16, avenue Jean Jaurès
38150 **ROUSSILLON**
Tél : 04 74 29 00 60
assistantedirection@centresocialdurousillonnais.fr

Centre social Maison des Solidarités et des Familles
Gestion CCAS
38, rue de la Gare
38120 **SAINT-EGREVE**
Tél : 04 76 56 05 40
centresocialmsf@mairie-st-egreve.fr

Centre social des Pays du Guiers
Gestion associative
1, rue Charles Hérold
38380 **ST-LAURENT-DU-PONT**
Tél : 04 76 55 40 80
info@cspg.fr

EVS La Fabrik des Initiatives Citoyennes
Gestion CCAS
2, boulevard Riondel
38160 **SAINT-MARCELLIN**
Tél : 04 76 38 81 31
lafabrik.evs@saint-marcellin.fr

Maison de quartier Paul Bert
Gestion CCAS
4, rue Chopin
38400 **SAINT-MARTIN-D'HERES**
Tél : 04 76 24 63 56
accueil.paul.bert@saintmartindheres.fr

Maison de quartier Gabriel Péri
Gestion CCAS
16, rue Pierre Brossolette
38400 **SAINT-MARTIN-D'HERES**
Tél : 04 76 54032074
accueil.gabriel.peri@saintmartindheres.fr

Centre social « Les 4 Vents »
Gestion associative
30, route de la Chapelle
38150 **ST-ROMAIN-DE-SURIEU**
Tél : 04 74 84 43 92
accueil@csles4vents.fr

Maison des Initiatives et du Développement Social - l'Arche
Gestion CCAS
79, avenue de la République
38170 **SEYSSINET-PARISSET**
Tél : 04 38 12 00 50
l-arche@seyssinet-pariset.fr

Centre social Au Fil de Lambre
Gestion associative
10, place de l'Eglise
38150 **SONNAY**
Tél : 04 74 79 43 51
afdl@orange.fr

MJC / MPT Pays de Tullins
EVS Gestion associative
Clos des Chartreux
38210 **TULLINS**
Tél : 04 76 07 04 78
mjctullins@orange.fr

Centre socioculturel Emile Romanet
Gestion municipale
Espace Charles De Gaulle
38760 **VARCES**
Tél : 04 76 72 80 14
accueil.csc@varces.fr

Centre social d'Estressin Louis Van Herck
Gestion municipale (marché public)
Quai Claude Bernard – BP5
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 53 76 00
estressin.centresocial@alfa3a.org

Centre social de l'Isle
Gestion municipale (marché public)
2, Allée de Provence
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 53 76 10
isle.centresocioculturel@alfa3a.org

Centre social Vallée de Gère
Gestion municipale (marché public)
9, rue Victor Faugier
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 85 48 55
vgere.centresocial@alfa3a.org

Centre social Malissol
Gestion municipale (marché public)
La Ferme, 12 av. Jean de la Fontaine
38200 **VIENNE**
Tél : 04 74 57 12 00
malissol.centresocial@alfa3a.org

Centre social Olympe de Gouges
Gestion CCAS
4, rue du 19 mars 1962
38450 **VIF**
Tél : 04 74 29 00 60
secretariat.centresocial@ville-vif.fr

AGOPOP
Gestion associative
30, rue du professeur André Beaudoin
38250 **VILLARD DE LANS**
Tél : 04 76 95 11 38
accueil@agopop.fr

Maison de Quartier de Saint-Bonnet
Gestion municipale
Centre Simone Signoret BP44
38090 **VILLEFONTAINE**
Tél : 04 74 96 44 01
mqsb@mairie-villefontaine.fr

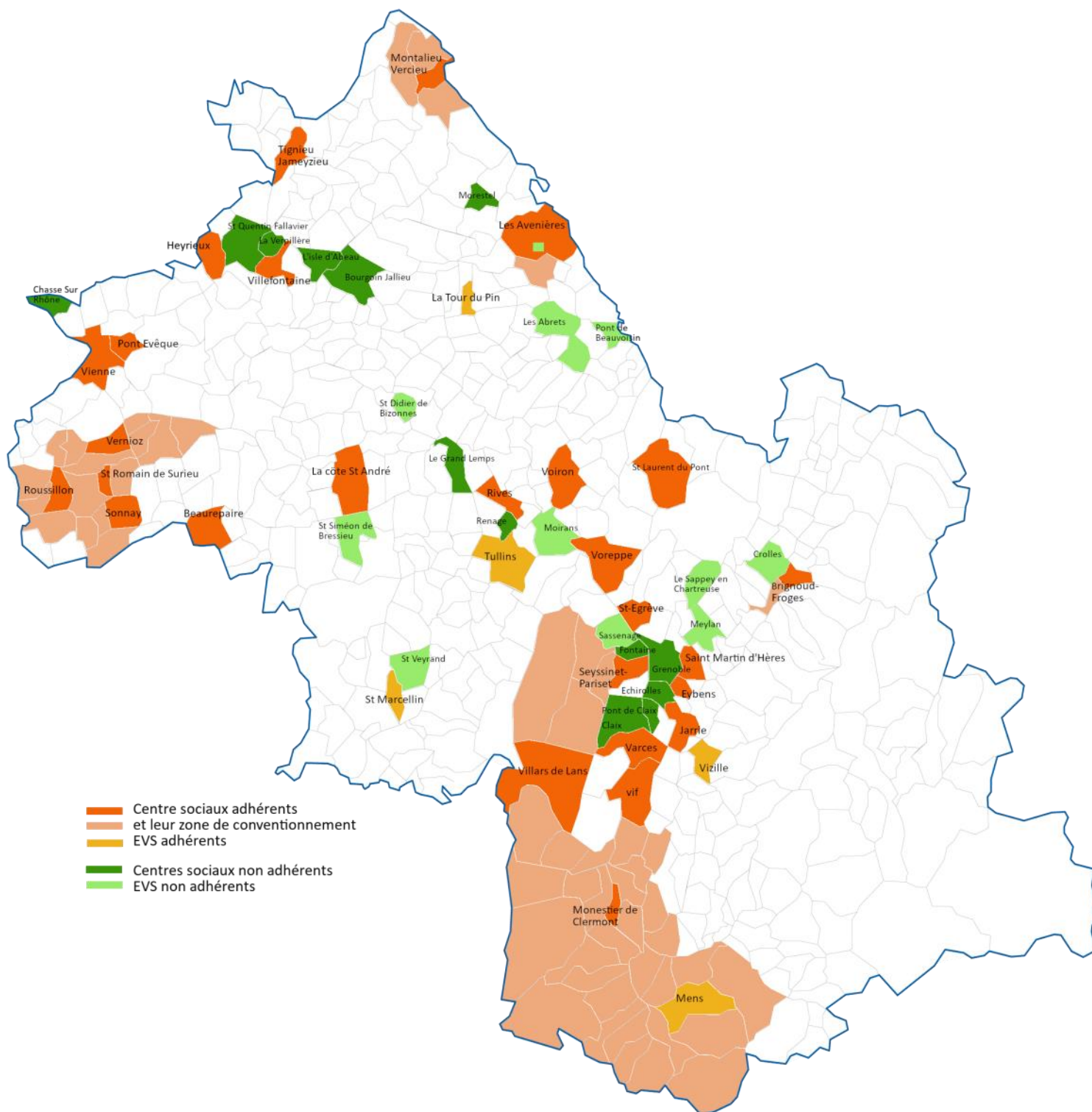
L'Escale
EVS Gestion associative
434, rue de la République
38220 **VIZILLE**
Tél : 04 76 40 48 67
escale@ville-vizille.fr

Centre social Le Relais Initiatives Habitants (RIH)
Gestion communale
Place Salvador Allende
38500 **VOIRON**
Tél : 04 76 05 24 05
centresocialrih@ville-voiron.fr

Espace Rosa Parks
Gestion CCAS
24, allée des Bruyères
38340 **VOREPPE**
Tél : 04 76 50 61 25
espace.rosa-parks@ville-voreppe.fr



Le réseau adhérent 2019



Rapport d'activité

III/ Animer et accompagner



Analyser, partager, améliorer nos pratiques

Les pratiques des professionnels, les réflexions sur l'évolution du cadre de travail et le partage d'expériences prennent corps à travers l'animation des groupes de pairs, des ateliers thématiques et du plan de formation proposé annuellement.

Mobiliser un groupe de personnes, le fidéliser et valoriser les raisons d'être ensemble, nécessitent implication, méthode, écoute et rigueur pour la fédération. Cette attention permanente prend d'autant plus sens, que chacun peut ressentir les sollicitations, les interrogations sur l'avenir ou les surcharges de travail au quotidien tant pour les centres que pour la fédération.

Merci à celles et ceux qui par leur présence régulière participent activement à la vie de la fédération départementale et à celle du mouvement des centres sociaux et EVS.

1/ Les groupes de pairs

Comité des directeurs

Ce groupe de pairs est avant tout un cadre d'expression et de débat sur et autour des pratiques effectives des participants. Il constitue également une méthode de formation reconnue comme un des moyens collectifs d'évaluation des pratiques, des besoins des centres sociaux et EVS et un temps précieux de participation au « pilotage » de la fédération. Il permet de faire remonter de l'information, ou en redescendre.

→ 16 rencontres en 2020 (1 en présentiel)

→ 134 participations

→ Entre 8 et 12 participants en moyenne

Commission famille

La **commission famille** est une instance de réflexion en lien avec l'action des projets collectifs « familles ». Composée des référents familles des centres sociaux et des animateurs familles.

→ 7 rencontres en 2020 (1 en présentiel)

→ 94 participations

→ Entre 10 et 20 participants en moyenne

Commission enfance - jeunesse

→ 4 rencontres en 2020

→ 49 participations

→ Entre 10 et 15 participants en moyenne

Commission accueil

→ 2 rencontres en 2020

→ 24 participations

→ Entre 10 et 15 participants en moyenne

FOCUS COVID :

La FCSI a tout fait pour maintenir le lien avec les adhérents :

- ◆ Proposition de visioconférences dès le mois de mars.
- ◆ Démultiplication des échanges.
- ◆ Attention aux comptes-rendus pour les absents afin qu'ils ne soient pas pénalisés dans le suivi des échanges.
- ◆ Une veille juridique renforcée avec envoi des informations relayées par la FCSF, complétées par les informations iséroises.

De mars à juin : on comprend, on échange, on s'adapte, on teste.

- ◆ 10 visios pour les directions
- ◆ 5 visios pour les référents familles
- ◆ 2 visios pour les « enfance-jeunesse »
- ◆ 2 visios pour les professionnels d'accueil
- ◆ Des ateliers thématiques :
Préparer l'été : 2 visios / Economie et RH pour les centres associatifs : 1 visio / Analyse de la pratique : 1 visio
- ◆ 5 visios pour le CA

En 4 mois : + 28 visios organisées, 275 participants, entre 3 et 20 participants + 30 mails-infos-veilles entre mars et décembre 2020.

2/ Les ateliers et groupes de travail

Les ateliers « spécial COVID » :

- ◆ Préparer l'été (2 visios)
- ◆ Animations de réunions en visio (1 visio)
- ◆ S'équiper en visio (2 visios)

Les ateliers en lien avec les thématiques travaillées :

- ◆ Groupe « bien vieillir » (2 visios)
- ◆ Ateliers préparatoires aux formations (familles, élus, SENACS) (5 visios)

3/ Observer, interroger, agir collectivement

La formation proposée par la fédération vise à permettre aux participants (professionnels et bénévoles) de découvrir les différentes dimensions d'une structure d'animation de la vie sociale et du développement du pouvoir d'agir. Aussi toutes nos interventions formatives alternent temps théoriques et temps applicatifs, de manière à préfigurer les bases et la démarche de portage collectif de projet de territoire.

Le plan de formation 2020 est à l'image du contexte : entre maintien, report et adaptation de modules formatifs.

■ **Journée fédérale - Développons notre esprit critique** : « Développement Durable, quelle place pour les centres sociaux et EVS » initialement prévue le 28 mars, puis le 28 novembre, est reportée à 2021 !

■ Modules de formation réalisés :

↳ **Accompagner les parcours d'engagement** des bénévoles dans leur fonction de pilotage et d'animation.

→ **1 formation pour les administrateurs** : 7 stagiaires, 2 centres représentés.

↳ **Renforcer le portage politique** des projets partagés par les bénévoles et les professionnels.

→ **2 modules autour du discours, plaidoyer et chaînes de valeur (EBER)** : 15 stagiaires, 5 centres représentés.

→ **2 modules pour les nouveaux responsables** : 4 et 5 stagiaires, 4 et 5 centres représentés.

↳ **Consolider les projets** des centres sociaux en fonction des enjeux actuels.

→ **3 modules ateliers sociolinguistiques, une démarche pédagogique vers l'autonomie sociale** : 19 stagiaires, 8 centres représentés à chaque fois.

→ **Grandir avec les écrans (adaptation post-confinement)** : 10 stagiaires, 9 centres représentés.

→ **Accompagner les femmes victimes de violences (adaptation post-confinement)** : 15 stagiaires, centres représentés.

→ **Epuisement parental (adaptation post-confinement)** : 37 stagiaires, 23 centres représentés.

◆ 180 participants,
36 bénévoles,
140 professionnels,
28 centres ont
participé au moins 1
fois.



Être relais dans le territoire

La FCSF et l'AURACS proposent d'animer une « **fonction-ressource** » qui consiste à mettre à disposition des fédérations, puis des centres sociaux et EVS des accords négociés avec des acteurs nationaux et régionaux. Les dispositifs relayés et appropriés par la FCSI sont :

■ « Bien vieillir sur son territoire »

→ Convention AURACS / CARSAT (via FCSF) : 4 centres sociaux participent à ce projet.

→ Convention AURACS / AG2R La Mondiale : 2 centres sociaux participent à ce projet.

■ Soutien à l'engagement volontaire des jeunes : dispositif service civique

→ 1 centre social a accueilli cette année 2 volontaires sur des missions variées : sport, promotion de la santé, culture.

■ L'appel à participation pour des projets vacances - convention FCSF / ANCV

→ Mélanie Caron fait partie des référentes pouvant être appelée pour aider à la constitution de votre dossier.

→ Cette année, pas de module de sensibilisation du fait de la crise sanitaire.





Soutenir et accompagner les adhérents

La FCSI met en œuvre des mesures spécifiques visant à accompagner les centres sociaux ou EVS tout au long de leur vie, de la phase de création à la phase de transmission, mais aussi pour faciliter les recrutements, ou dans le cas de difficultés ou de mutation. L'intensité de l'aide est déterminée, pour chaque projet, après lecture partagée et analyse du projet. Ce soutien peut être sollicité directement par les dirigeants des centres sociaux auprès de la FCSI ou mis en œuvre suite à un diagnostic avec les centres et les partenaires.

1/ Suivre les différentes phases de la vie des centres

■ Accompagnement au renouvellement des projets sociaux

Afin d'accompagner les centres dans le renouvellement de leur projet social, clé de voûte du projet d'animation de la vie sociale, fondé sur une démarche **transversale, participative et partagée**, pour répondre aux besoins et demandes des habitants et aux problématiques sociales du territoire ; La FCSI propose une démarche composée de deux types d'accompagnement complémentaires :

- ◇ **Un accompagnement individualisé** auprès des acteurs du centre social sur site afin d'adapter la méthodologie de renouvellement du projet social aux équipes et aux territoires.
- ◇ **Un accompagnement collectif** pour le(s) responsable(s) (directeurs et administrateurs) afin de s'auto-former, de constituer un groupe ressources et d'expérimenter de nouvelles pratiques.

→ **Centres sociaux et EVS accompagnés pour l'année de renouvellement 2019-2020 :**

Sur les 6 centres en démarche de renouvellement, seuls 2 ont pu mener leur démarche. Les 4 autres ont reporté en raison de la crise sanitaire.

- ◆ **Report des rencontres collectives.**
- ◆ **Participation aux différents comités de pilotage maintenus :** 3 réunions de COPILS cumulés.

→ **Lancements des démarches pour les 10 centres/EVS en renouvellement 2020-2021 :**

- ◆ **3 visios** pour poser les préalables, les enjeux du diagnostic et un temps formatif autour d'outils de mobilisation habitante avec Sébastien Hovart.
- ◆ **Participation aux 1ers Copils de lancement :** 3 réunions de COPILS.

■ Accompagnement à l'évaluation à mi-parcours

- ◆ 4 centres en évaluation à mi-parcours.
- ◆ 1 réunion collective.

■ Soutenir les administrateurs au recrutement de leur nouvelle direction

La fédération accompagne les administrateurs dans l'appui au recrutement en adéquation avec les besoins du centre social et les compétences requises pour exercer un poste de direction dans le centre social. (circulaire CNAF Juin 2012 et Référentiel métier signé par la CNAF, la FSCF et le SNAECOS).

Généralement, la démarche se compose de 3 phases (diagnostic des besoins ; élaboration du profil de poste ; organisation de la procédure de recrutement), représentant à minima 3 rencontres avec les administrateurs mandatés. La fédération peut aussi être présente lors des journées de recrutement.

En 2020 :

- ◆ **Appui sur l'ensemble de la démarche** auprès de Montalieu.
- ◆ **Relecture CV et conseils :** Jarrie, Seyssinet, Vienne, Saint-Veyrand.
- ◆ **Appui aux journées de recrutement :** Jarrie et Montalieu.

■ Participation aux AG des adhérents

Les Assemblées générales sont toujours des moments de connaissance de ce que font en profondeur les centres. La fédération peut dans ces moments prendre conscience des dynamiques en œuvre, des projets en cours, des besoins exprimés. Il est important pour elle de pouvoir participer à ces moments. **Cette année, cependant, nos participations ont été plus limitées du fait de la crise sanitaire.**

■ Suivi des centres rencontrant des difficultés

L'année 2020 reste marquée par l'accompagnement des centres rencontrant de fortes difficultés, d'ordre structurel ou conjoncturel. L'accompagnement de ces centres est pour la fédération une préoccupation importante. Tout d'abord parce que le « devoir d'intervention » inscrit dans l'adhésion au réseau des centres sociaux mais également au schéma départemental, peut être activé. Ce qu'on observe, c'est que plus la mobilisation des différents acteurs est anticipée, plus il est facile d'agir avec du recul et collectivement. La fédération reste en questionnement sur ces accompagnements, notamment pour des centres connaissant régulièrement des difficultés. Il nous semble qu'un travail plus approfondi pour décoder les mécanismes qui se mettent en place serait un véritable atout pour que les structures d'animation de la vie sociale perdurent dans les territoires.

2/ Consolider les projets d'animation du territoire

■ Accompagner les évolutions territoriales :

Lancement de la démarche expérimentale « d'évaluation de l'impact social des 5 centres sociaux dans le territoire d'EBER ».

Dans la continuité des 2 ans de réflexion et d'interconnaissance menés à l'échelle des 5 associations, différents enjeux ont été mis en évidence : évaluer l'impact social des projets respectifs, réfléchir aux coopérations possibles et valoriser le savoir-faire des centres sociaux comme acteurs de territoire.

Le principe clef de la démarche : chaque structure s'inscrit dans un territoire délimité, a une histoire propre, des actions spécifiques... Il s'agit donc de porter une réflexion commune, à l'échelle des 5 centres sociaux, à partir d'un socle commun : **l'Animation de Vie Sociale (AVS) et le développement social local.**

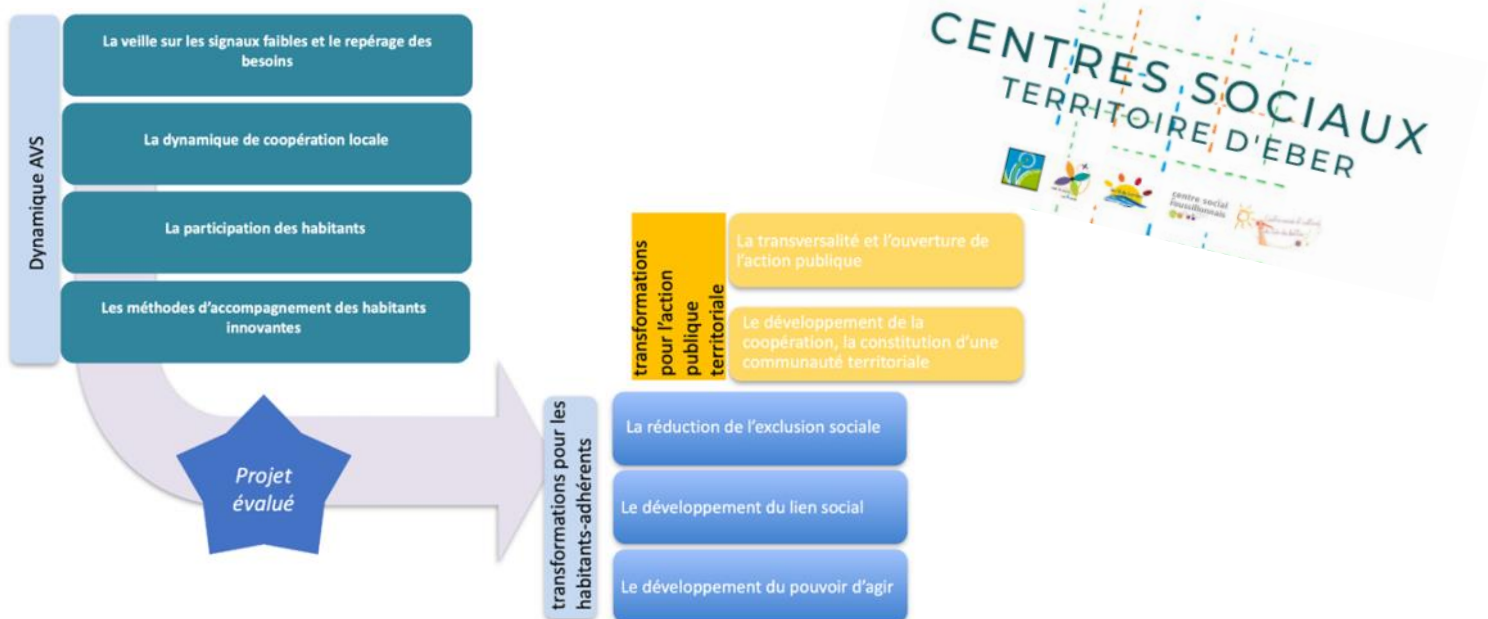
Cette démarche, soutenue par la CAF et la FCSO, a été appuyée par la FONDA, qui a développé cette idée de « chaînes de valeur » et par l'embauche d'une chargée de mission.

Réalisation 2020 :

- ◆ 1 COFIL, 3 COTECH, 5 réunions entre centres sociaux, 1 réunion partenaire EBER, des réunions de pilotage : FCSI/ FONDA (nombreuses).
- ◆ 1 entretien préalable avec chaque centre social : 5 rencontres.
- ◆ 2 temps formatifs pour chaque centre social, soit 10 rencontres + des appuis individualisés.

Actions principales :

- ◆ Appropriation collective.
- ◆ Définition de la méthode.
- ◆ Mise en place des grilles à partir des objets



■ Accompagner les évolutions des structures : passage d'EVS à centre social

La Fabrik de Saint-Marcellin, un EVS qui se transforme en centre social : réflexion autour de la gouvernance. La FCSI accompagne cette démarche et a pu, en 2020 principalement, se focaliser sur l'évolution du comité d'habitant. **4 modules ont pu être menés.**



IV/ Consolider nos partenariats



Les relations avec les partenaires publics



Une relation dynamique et complémentaire avec la CAF Isère

→ Un partenariat confirmé

La reconnaissance de la FCSI par la CAF de l'accompagnement des centres sociaux fédérés et l'animation du réseau est un véritable soutien. Il s'agit d'un soutien financier, incontournable à la FCSI, permettant aujourd'hui d'assurer les 2 postes de déléguées à temps plein. C'est aussi un véritable travail de partenariat engagé pour permettre aux structures de l'animation de la vie sociale de vivre dans les territoires grâce à des rencontres trimestrielles et des relations régulières avec les coordonnateurs de territoire.

La solidité du partenariat a pu se traduire également à d'autres niveaux :

→ Le schéma départemental de l'animation de la vie sociale intégré au schéma des familles depuis 2019

La FCSI a été intégrée aux nouveaux groupes opérationnels pour travailler sur les orientations du schéma avec les autres partenaires :

- ◆ Groupe opérationnel « jeunesse » : pas de réunions organisées.
- ◆ Groupe opérationnel « famille » : 1 COTECH.
- ◆ Groupe opérationnel « AVS » (animation de la vie sociale) : pas de rencontres, plusieurs orientations (numérique, laïcité, impact social).

→ Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)

Cet Observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

Depuis 2012, cette action s'inscrit dans le schéma départemental d'animation de la vie sociale.

Partenaires de terrain, les déléguées de la FCSI et les agents de la CAF de l'Isère, les acteurs des centres sociaux agissent de façon concertée.



Maintien des relations avec le www.isere.fr Département

Nos relations avec le département passent aujourd'hui par :

→ Le groupe de travail « jeunesse » du schéma départemental.

→ La thématique du bien-vieillir.



DDCS - direction départementale de la cohésion sociale

La FCSI fait partie des partenaires convoqués par la DDCS afin de participer à la construction collective autour de plusieurs thématiques, regroupant plusieurs acteurs, tel que le groupe MAIA (mission accueil et information des associations). Elle est personne-ressource au collège « FDVA2 ».



Autres partenariats

Les sollicitations des partenaires de travail sont de plus en plus nombreuses. En 2020, nous avons pu particulièrement :

- ◆ **Renforcer nos liens avec le planning familial et l'IFTS.**
- ◆ **Maintenir nos liens avec l'UDAF** (union départementale des associations aux familles) avec qui nous travaillons sur les questions « numérique, écrans » et l'observatoire des familles publié chaque année.



V/ Apporter notre contribution au fédéralisme

Pendant la première période de leur histoire, les centres sociaux français se sont contentés d'un système fédéral à deux échelons : l'international et le national (FCSF). Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le besoin de s'organiser localement s'accroît et des groupements départementaux se constituent. Enfin, le niveau régional s'organise en région Rhône-Alpes par la création de l'URACS en 1983 (devenu AURACS en 2019) qui soutiendra la création de la fédération de l'Isère (FCSI) le 13 Septembre 1988. Elle sera reconnue en décembre 1990 par la FCSF.

S'impliquer dans la vie fédérale nationale

Les dossiers nationaux sont riches et variés ! Il appartient aux fédérations de pouvoir se saisir de thématiques pour se les approprier au niveau local. A l'inverse, la FCSF se doit d'être au plus juste dans ses propositions, pour être en adéquation avec la réalité des territoires. L'implication de la FCSI dans la FCSF passe par :

- ◇ La participation aux **rencontres des délégués** qui ont lieu annuellement.
- ◇ La participation à l'**AG nationale** qui s'est tenue cette année en visio.
- ◇ La participation de la déléguée comme **référente nationale sur les projets vacances**, dans le cadre du partenariat avec l'ANCV.

Quelques éléments marquants :

Traverser ensemble la crise sanitaire

Une veille juridique, un engagement auprès des partenaires nationaux pour réagir, comprendre, et s'adapter à la crise sanitaire. Un grand merci à la FCSF pour ce soutien et cet engagement que nous avons pu ressentir au niveau départemental.

Lancement du « banquet des idées » reporté

La FCSF devait, sur cette année 2020, emmener le réseau à réfléchir autour des questions de « Démocratie et Justice sociale » avec 3 jours de réflexions. Après plusieurs tentatives d'organisation, des administrateurs isérois prêts à aller jusqu'à Pau, la FCSF a dû s'adapter et reporter ce programme riche à l'année 2021.

FOCUS INITIATIVES

La FCSF a mis en place une plate forme pour relayer les initiatives des centres, où vous pouvez aller piocher et que vous pouvez alimenter.

Retrouvez-les sur :

<https://www.cestpossible.me/>



LES GRANDS BANQUETS



Violences Faites aux Femmes
Centre Social Accueil GOUTTE D'OR



Un compost pour le quartier
Centre Social DU POINT DU JOUR





Une coopération régionale animée par l'AURACS

L'union Auvergne-Rhône-Alpes des Centres Sociaux (AURACS) est l'espace ressources des 9 fédérations départementales : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Loire, Rhône, 2 Savoie.

Un conseil d'administration composé des représentants des fédérations pilote le réseau régional appuyé par deux délégués : Fabrice GOUT et Mélanie ROUSSET ; une assistante : Sylvaine ANTOULY et des relais départementaux sur des chantiers spécifiques (vieillessement).

Participation aux instances

Deux administrateurs peuvent participer au CA de l'AURACS. Aujourd'hui, nous avons une personne mandatée, qui a pu participer aux différents conseils d'administration tout au long de l'année 2020.

Animation du comité des délégués

Une instance regroupant les délégués des neufs fédérations constitue le comité technique régional dont les travaux sont animés et dirigés par les délégués de l'AURACS. Le comité des délégués s'est réuni avec de nombreuses visio notamment pendant le 1^{er} confinement.

Des dossiers co-portés régionalement

→ **SENACS**, imaginé par l'AURACS en 2004, repris nationalement en 2011, reste un dossier porté et animé par l'AURACS.

→ « Bien vieillir »

Depuis plusieurs années, l'AURACS est un véritable moteur et relais dans le dossier Bien-vieillir qui peut s'illustrer à travers :

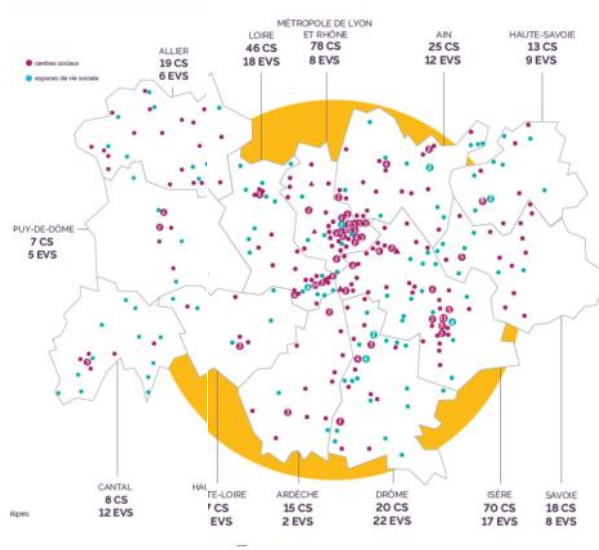
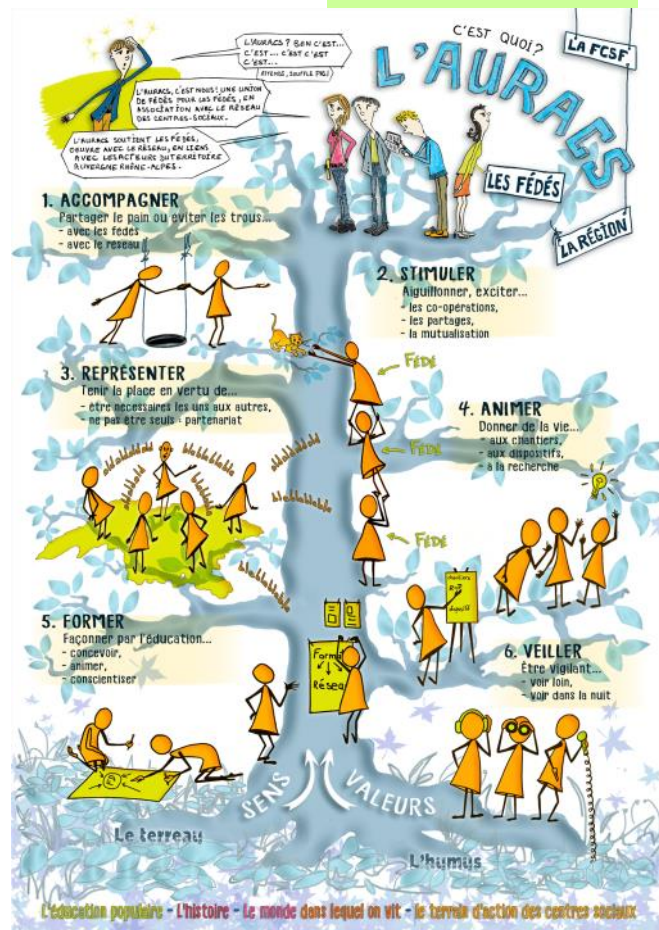
- un **groupe régional** constitué pour s'organiser, analyser et développer nos stratégies dans ce domaine.
- les **constructions partenariales** : CARSAT, AG2R la Mondiale.
- l'**animation de 4 jours de formation** à destination de professionnels et responsable bénévoles.

→ Formation

La mise en place de la formation « **actions collectives à visée émancipatrice** » reste fortement demandée.

Mélanie Caron intervient comme formatrice FAVE dans l'Ain (2 jours en 2020, 4 jours en 2021).

Travail autour d'une formation expérimentale pour les animateurs jeunesse.



I/ Compte de résultat

Lors du Conseil d'administration du 09 mars 2021, les administrateurs ont validé les comptes de la fédération en présence du commissaire aux comptes Mr Pascal DREVET.

Nos comptes de l'exercice 2020 sont présentés selon la même forme que les années précédentes.

DEPENSES	Année 2020	Année 2019
Achat de services et de fournitures	20 825,43	7 945,48
Dont formation des acteurs	1 535,00	2 950,14
Services extérieurs	15 311,46	24 793,31
Dont location du siège social	5 501	5 407,80
Dont déplacements des salariés et des administrateurs	1 687	3 142,48
Dont missions et réceptions	436,95	1 351,01
Impôts et taxes	2 677,58	1 955,88
Charges de personnel	146 325,58	112 257,96
Dont salaires	106 648,5	83 595,59
Dont charges sociales	39 281,80	28 378,44
Charges de gestion courante	53 003,94	46 703,05
Dont cotisations FCSF+AURACS	49 013,18	44 878,70
Dotation aux amortissements et provisions	26 916,00	8 003,91
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	273 301,1	201 659,59
Frais financiers	0.00	0.00
Charges exceptionnelles	779,00	0.00
TOTAL DES CHARGES	274 080,10	201 659,59

PRODUITS	Année 2020	Année 2019
Prestations vendues	12 292,47	9 916,06
Dont recettes formation	1402,47	2 500,00
Dont accompagnement	4500,00	5 450,00
Subventions d'exploitation	107 363,00	60 127,00
Dont Caf Isère	40 000 + 42 000	40 000,00
Dont DRDJSCS	13 256,00	13 245,00
Dont FONJEP	7107,00	7107,00
Autres produits	154 420,50	131 019,25
Dont cotisations	124 287,00	111 359,00
Dont fonds de développement	14 000,00	0,00
Dont formation des acteurs (FDVA + Uniformation)	10 024,00	
Reprise sur provisions et fonds dédiés		
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	274 075,97	201 760,08
Produits financiers	202,10	
Produits exceptionnels		0.00
TOTAL DES PRODUITS	274 278,07	201 760,08

RESULTAT DE L'EXERCICE

197,97€

100,49 €



Rapport financier



Les dépenses

Les charges de personnel

Elles représentent **145 930,30 €** soit près de 53 % des dépenses de l'année 2020.

Même si la part dans le budget reste stable, elles sont en **augmentation de 30 % par rapport à l'exercice 2019** (111 974 €) et s'expliquent notamment par l'arrivée de la chargée de mission en charge du projet « impact social ».

A noter que nous n'avons pas fait appel aux dispositifs de chômage partiel ou garde d'enfants.

Les frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement de la fédération pour 2019 sont de **44 377,43 €** soit 16 % des dépenses.

Le seuil actuel de dépenses est maîtrisé au plus juste. Nous cotisons également à la centrale d'achat ADERE afin de bénéficier de tarifs préférentiels nous permettant quelques économies.

Même si la part dans le budget reste stable, il est important de préciser des **variations importantes** du fait de l'intégration du projet expérimental autour de l'impact social (augmentation de certaines dépenses), mais aussi l'impact de la crise sanitaire (baisse de certaines dépenses).

◆ Augmentation de dépenses :

Prestation de services : + 19 000 € (accompagnement FONDA)

◆ Diminution de dépenses :

→ En lien avec la vie associative :

AG FCSI : en moyenne, on réserve 1500 €, en 2019 €, on a dépensé 1300 €, en 2020 : 0 € (hors temps de travail)

AG FCSF/AURACS : en moyenne, on réserve 1500 €, en 2019, on a dépensé 730 €, en 2020 : 0 €

→ En lien avec les déplacements :

Carburant : - 53 %

Frais déplacements : - 60%



Les recettes

Les cotisations

La collecte des cotisations auprès des adhérents (31 CS / 5 EVS et 1 accompagnement) s'élève à 124 287 € pour l'année 2020. La fédération départementale a conservé **75 273,82 €** pour son fonctionnement annuel (soit 27% du budget) et a reversé 40 088,78 € pour la fédération nationale et 8924,4 € pour l'union régionale.

↳ Nous constatons une augmentation des cotisations de 12 % grâce à l'entrée des EVS au sein de la fédération et 2 centres sociaux.

Le financement du projet fédéral isérois

↳ **Le financement du projet fédéral est lié aux conventions signées avec des partenaires** : cette année la CAF de l'Isère a renouvelé sa confiance et son appui à la fédération en versant une subvention de 40 000 €, la DRDJSCS a versé 13 256 €. Depuis le 1^{er} janvier 2019, nous bénéficions également d'un poste FONJEP permettant un soutien à la FCSI de 7 107 €.

↳ Les nouveautés

◆ L'appui de la CAF à hauteur de 42 000 € pour l'année 2020 pour le projet expérimental autour de l'impact social dans le territoire d'EBER.

◆ Projet consolidé également par l'appui de la fédération Nationale à hauteur de 14 000 € pour 2020 (Fond mutualisé).

◆ Le soutien de la DRDJSCS à hauteur de 5000 €.

Les ressources liées à des accompagnements spécifiques

La fédération est intervenue sur divers accompagnements, en direction de centres sociaux ou de futurs adhérents, qui ont été facturés à hauteur de 4 500 €.

Malgré un plan de formation bouleversé dans son organisation du fait de la crise sanitaire, nous avons pu maintenir des modules, notamment grâce :

◆ au « droit de tirage » auprès du fonds « FO.S.FOR.A » géré par la FCSF pour 6 024 €.

◆ au fonds de développement de la vie associative pour 4000 €.

Les finances de la fédération ont été gérées en adéquation avec les orientations votées à l'AG du 24 septembre 2020.

Les recettes s'élevant à **274 278,07 €** et les dépenses à **274 080,10 €**, notre résultat est de **+ 197,97 €**.

Les membres du conseil d'administration se sont mobilisés durant l'année 2020 afin de pouvoir assurer le recrutement de la chargée de mission « impact social », la coordination de ce projet tout en s'adaptant aux bouleversements d'organisation générés par la crise sanitaire. Ils ont continué à stabiliser l'économie de la fédération, permettant le maintien d'un projet ambitieux et de vous présenter des comptes équilibrés.

Notre vigilance est de tous les instants.

II/ Bilan

Actif ou patrimoine de la fédération

ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Actif immobilisé	13 321,74	15 655,01
Immobilisations corporelles	11 753,29	14 086,56
Immobilisations financières	1 568,45	1 568,45
Actif circulant	162 916,09	111 402,82
Adhérents et autres partenaires	44 219,32	30 007,00
Disponibilités	118 696,77	81 395,82
Charges constatées d'avance		0.00
TOTAL ACTIF	176 237,83	127 057,83

L'actif total s'élève au 31/12/20 à 176 237,83 €

↳ **Les immobilisations financières** de 1 568,45 € représentent les parts sociales du Crédit Coopératif achetées par la fédération ainsi que le dépôt de garantie remis au bailleur « Pluralis » pour la location du siège social.

↳ **Immobilisations corporelles** ou amortissements s'élèvent à 11 753,29 €, correspondant à :
l'achat du véhicule en 2019 (amortissement 5 ans)
l'achat de 3 ordinateurs en 2020 (amortissement 3 ans)

Le passif ou les moyens dont dispose la fédération pour se financer

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Fonds associatif	49 188,94	48 990,97
Report à nouveau	48 990,97	48 890,48
Résultat de l'exercice	197,97	100,49
Provisions pour risques et fonds dédiés	71 349,69	57 970,69
Dettes	55 699,20	20 096,17
Dettes sociales	20 257,76	15 735,37
Autres dettes	29 441,44	4 360,80
Produits constaté d'avance	6 000,00	
TOTAL PASSIF	176 237,83	127 057,83

Le passif total s'élève au 31/12/2019 à 176 237,83 €

↳ **Les fonds propres** fin 2020 s'élèvent à 49 188,94 € soit une augmentation de 197,97 €.

↳ **Les provisions pour risques et fonds dédiés.** Ils représentent 71 349,69 €
Les provisions pour départ à la retraite des professionnels : 5609 €
Les sommes disponibles. Elles représentent 65 741 €, augmentées en 2020

↳ **Les dettes englobant les dettes fournisseurs et les dettes sociales** sont plus importantes et seront réglées au premier trimestre 2021.

↳ **Produits constatés d'avance : 6000 €** - affectation Fonds mutualisés FCSF pour le projet expérimental





Le conseil d'administration réuni le 09 mars 2021 en présence du commissaire aux comptes Pascal DREVET propose à l'assemblée générale :

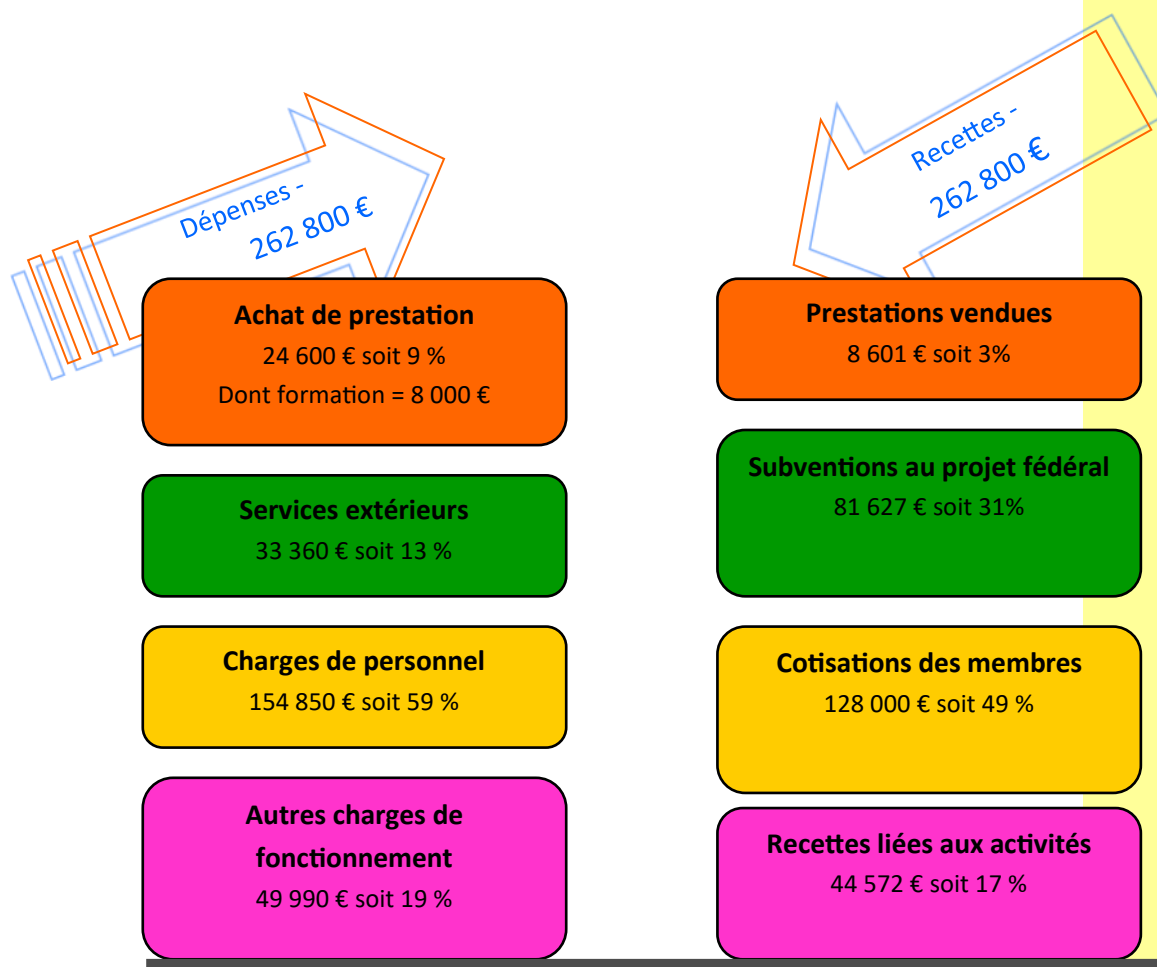
- ◆ D'affecter le résultat de **197,97 € en report à nouveau**. Les fonds associatifs seront ainsi portés à **49 188,94_€**.
- ◆ Que le taux de cotisation des Centres Sociaux et Espaces de Vie Sociale reste inchangé.
- ◆ Le Conseil d'administration demande aux adhérents de voter « Quitus » pour sa gestion durant l'année 2020.

Les comptes certifiés par le cabinet « Audit Pascal Drevet » sont à la disposition des adhérents.

III/ Budget prévisionnel 2021

Le Conseil d'administration s'engage à :

- Développer une campagne d'adhésion/reconnaissance dans le respect de la charte des centres sociaux.
- Répondre à des sollicitations d'associations ou de collectivités qui souhaitent consolider et /ou développer des centres sociaux et /ou des EVS.
- Mettre en œuvre de façon maîtrisée le suivi du projet expérimental dans le territoire EBER.
- Maintenir une grande vigilance dans la gestion financière.



2021 : Initier, s'adapter, se projeter



Continuer à s'adapter et accompagner

Traversant toujours la crise sanitaire, la fédération maintiendra son adaptation afin de conserver une veille juridique et réglementaire active, proposer des temps d'échanges adaptés et continuer à initier des sujets de réflexion faisant écho aux conséquences de ce contexte.

Nous souhaitons maintenir des temps en visio pour un partage avec le plus grand nombre. Cependant, nous essaierons dès que possible de proposer de nouveaux temps en présentiel. En effet, l'organisation de visios a des effets très positifs en mobilisant des personnes qui ne sont parfois jamais venues, sur des temps courts dans des agendas très contraints, ou en permettant d'initier des dynamiques nouvelles (lancement des « on parle de... » : une visio d'1h30 autour d'un sujet).

Mais il nous semble important de retrouver un équilibre. Le présentiel permet de créer des espaces de débats et d'échanges, de créer une effervescence de construction collective nécessitant la rencontre des uns avec les autres, des temps off et surtout de pouvoir créer une synergie directe sans écrans interposés. La construction collective nécessite de prendre de la distance, de sortir de son quotidien et de (se) permettre de valoriser ces temps comme nécessaires et essentiels pour les dynamiques des centres.

Renforcer les partenariats dans le territoire

L'ouverture de la fédération aux partenaires apparaît nécessaire dans des contextes territoriaux toujours en évolution mais aussi pour que les centres sociaux et EVS aient une place reconnue dans les changements que nous vivons actuellement. Deux volets nous semblent essentiels :

- ⇒ **Soutenir les partenariats institutionnels** (CAF, DDCS Direction départementale de la Cohésion Sociale, Conseil département, via le schéma départemental) pour travailler toujours au mieux à la reconnaissance des structures d'animation de la vie sociale dans les territoires.
- ⇒ **S'entourer de partenaires de projet** experts pour alimenter les réflexions autour de questions sociales fortes : UDAF (Union Départementale des Associations Familiales), IREPS (Institut Régional de Promotion de la Santé), planning familial, CRIJ...





Contribuer au réseau fédéral

Nos contributions au réseau régional AURACS (Auvergne-Rhône-Alpes Centres Sociaux) et au réseau national FCSF (Fédération des Centres Sociaux de France) restent essentiels.

■ Tout d'abord, la force d'intervention et de soutien est bien le résultat d'une collaboration à l'ensemble de ces échelons : départemental, régional, national. La période pendant la COVID en a été un bel exemple. La synergie entre tous a permis des allers-retours permanents permettant une adaptation et une réactivité au fur et à mesure des avancées.

■ Mais aussi, parce que nous sommes guidés par un projet national, qui est aujourd'hui en cours de construction pour une nouvelle période, dès 2022. **Les thématiques de la justice sociale et de la démocratie** sont au cœur des réflexions de nos sociétés. A nous de partager notre regard sur les inégalités et les situations d'injustice constatées ou vécues (et encore plus avec la crise sanitaire), sur la vie démocratique, mais aussi sur le rôle du centre social présent et à venir !



Accompagner les mutations de l'environnement de façon collective

■ **S'emparer de nouvelles questions sociales** : comme nous le savons tous, le développement durable est un questionnement que tout citoyen peut et doit avoir aujourd'hui, si nous souhaitons construire un monde autre pour les générations à venir. De plus en plus de centres se penchent sur la question environnementale à travers des animations, des débats, etc. **La prochaine journée fédérale** sera l'occasion de poser les premières pierres pour que nous puissions réfléchir ensemble à la place et au rôle des centres dans le développement durable.

■ **L'accompagnement de la FCSI du projet expérimental dans le territoire d'EBER (Entre Bièvre et Rhône)** pour conduire une évaluation partagée de l'impact social des 5 centres sociaux apparaît comme une réelle opportunité d'étudier les mécanismes pouvant permettre à des centres de trouver une place dans un territoire et participer au développement de projets territoriaux co-construits. Nous souhaitons que ce travail capitalisé puisse servir à d'autres et essayer dans la démarche.



Repenser la fédération : un démarrage

■ **Vers un nouveau projet fédéral ?**

La crise sanitaire, les 100 ans de la fédération nationale, des sujets nombreux (développement durable, impact social, accès aux droits...), autant de thématiques qui peuvent questionner le rôle et la place de la fédération. Que souhaitons-nous mettre au travail ? Comment s'adapter aux nouvelles réalités ? Qu'est-ce qui fait sens pour les acteurs de terrain ? Le projet fédéral isérois a besoin d'être réaffirmé. C'est pourquoi, les administrateurs de la FCSI commenceront dès le 2nd semestre à réfléchir pour mettre en place une réflexion co-portée dans le réseau, afin que la fédération reste bien en phase avec les réalités du terrain et les questions sociales qui peuvent traverser la société actuelle.

■ **Vers un développement de la fédération ?**

Administrateurs et professionnels de la fédération s'interrogent aujourd'hui sur les moyens humains de celle-ci. Les déléguées sont au maximum de leur capacité d'intervention. Or, l'augmentation des demandes d'adhésions et donc de l'accompagnement et l'animation des structures aux profils très variés (EVS, rural, urbain...) , la mise en place de projets importants (mutations des territoires), le nécessaire développement des partenaires, la pluralité des sujets à traiter, nous amène à penser une évolution des ressources humaines au sein de la fédération afin de pouvoir continuer à proposer un accompagnement, une animation adaptée et de qualité. **La réflexion est lancée, tout est à construire !**



Rapport d'orientation

